

Octobre 2013

Régime de pensions du Canada - Facteurs à envisager

Par le passé, nous avons déterminé que le revenu gouvernemental constitue une source de revenu principale pour la plupart des Canadiens et des Canadiennes à la retraite.

L'âge auquel vous décidez de recevoir vos paiements au titre du Régime de pensions du Canada (RPC) influe grandement sur le montant que vous toucherez. En effet, si vous prenez votre retraite avant l'âge de 65 ans, plus le nombre d'années entre votre départ à la retraite et l'âge de 65 ans sera grand, plus le pourcentage de réduction du montant de votre pension de retraite sera élevé.

D'ici 2016, si vous commencez à recevoir la prestation du RPC à 60 ans, votre pension serait de 36 % moins élevée que si vous aviez attendu jusqu'à l'âge de 65 ans.

De même, si vous attendez plus longtemps, la récompense n'en sera que meilleure : votre pension sera de 42 % plus élevée si vous la recevez à partir de 70 ans.

De nombreux Canadiens décident d'attendre d'avoir 65 ans pour prendre leur retraite. Comme vous avez maintenant l'option de recevoir votre prestation au titre du RPC avant l'âge de 65 ans tout en continuant de travailler, devriez-vous opter pour une prestation plus basse maintenant ou plus élevée plus tard? Votre décision doit reposer sur votre situation personnelle. Il vaudrait sans doute la peine d'envisager ce qui suit :

Il serait peut-être préférable de recevoir la prestation au titre du RPC plus tôt si...	Il serait peut-être préférable de recevoir la prestation au titre du RPC plus tard si...
Vous avez des problèmes de santé ou s'il est possible que votre espérance de vie soit plus courte.	Vous bénéficiez d'une bonne santé et votre espérance de vie est longue.
Vous pensez avoir droit au Supplément de revenu garanti (SRG).	Vous prévoyez travailler et repousser la prestation du RPC jusqu'au jour de votre retraite, autrement dit lorsque votre revenu sera plus faible.
Vous avez plusieurs années de faible revenu ou sans salaire dans vos antécédents professionnels.	Vous avez passé de nombreuses années au sein de la population active.

Nous vous encourageons à communiquer avec Service Canada en composant le 1-800-277-9914 ou en consultant son site Web à www.servicecanada.gc.ca pour en apprendre davantage sur les options du RPC. Vous pouvez aussi communiquer avec Reuter Benefits au 1-800-666-0142 ou par courriel à retire@reuterbenefits.com.